

Le centre culturel Jacques Prévert intègre la Ville

Depuis le 1er janvier 2023, un processus de municipalisation est en cours pour le centre culturel Jacques Prévert, qui intégrera officiellement les services municipaux au 1er avril, rattaché à la Direction de l'action culturelle.



Dans une dynamique de rayonnement culturel et d'attractivité de la Ville, cette municipalisation annonce la création d'un pôle culturel majeur, complété par la médiathèque municipale Elsa Triolet et le futur conservatoire de musique et de danse. Ces trois structures proposeront des projets communs et des réalisations d'ampleur, au bénéfice des Villeparisiens et Villeparisiennes. La Ville souhaite tisser des liens au sein de ce futur pôle culturel et avec les services municipaux, en faveur d'une mobilisation des habitants autour de thématiques fortes, comme la Semaine de l'égalité femmes/hommes ou encore le Mois de l'environnement.

L'objectif principal de la Ville est de conforter une programmation variée et ouverte à tous les publics, mêlant têtes d'affiches et jeunes talents ou spectacles émergents : variété, humour, théâtre... Il s'agit aussi de développer des axes innovants, mais aussi d'être encore plus en cohérence avec les actions mises en place par les services municipaux, tels que les spectacles jeune public ou des spectacles inclusifs, adaptés à tous et notamment aux personnes en situation de handicap.

"Le Centre culturel Jacques Prévert est une belle salle de spectacles aux multiples facettes, qui noue depuis toujours des liens étroits avec la Ville. Son intégration au sein des services municipaux était donc une suite logique de son histoire. Une histoire qui se poursuit et évolue, toujours au service de l'ambition culturelle et des habitants." Christine Ginguéné, adjointe au Maire chargée de la culture et des jumelages.